FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 19 Mars 1897—Indications: Pour la Louisiane.—Temps généralement beau; vents du sud.

Température du 18 mars 1897.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens.
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	72	22
Midi	84	29
3 P. M.	82	28
6 P. M.	80	27

Mariages, naissances et décès inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES—Edward Thompson à Mlle Marie Davis, I. Kellmeyer à Mlle Bertha Meyer, Adolph Koulman à Mlle Rachel Meylor.

NAISSANCES—Mmes Alfred Freeman, un garçon; Jules Brunet, un garçon; John Conrad, une fille.

DÉCÈS—Elias Campos y de Letamenda, 67 ans, 1559 N. Claiborne; Mme Vve. M. Hopkins, 79 ans, 1135 N. Remparts; Mme Vve. M. Despaux, 60 ans, coin Bienvenue et Bancock; Manuel Martinez, 69 ans, Fort Espagnol; Augustin J. Brenan, 14 ans, N. O. Female Asylum; Mlle Ocenie E. Wilson, 21 ans, 827 Septième; Dan. Drumgold, 32 ans, Hôpital de Charité; Albert Gaspard, 28 ans, 1409 St Antoine; Eugène François, 50 ans, coin Water et Jena; J. L. Randall, 18 jours, 4503 Colisée; H. M. Morris ou, 5 mois, 5707 Tchoupitoulas.

HOTEL DE VILLE.

Permis pour bâtir livrés hier à l'Hôtel de Ville:

H. R. Smith, cottage rue Colisée, borné par les rues Washington et Chestnut, $300.

Otis Sharp, cottage rue Milan, borné par les rues Berlin, Clara et Willow, $800.

C. D. Rodick, cottage, borné par les rues Orléans, Broad, White et Ste-Anne, $600.

D. P. Curren, réparations à une résidence rue Saraparu, entre les rues Chippewa et St-Thomas, $600.

Abe Mayer, bâtisse, borné par les rues Cowan, Magazine, Camp et Gravier, $1,165.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—P. A. Boone vs P. H. Lewis—réclamation de $255 sur des billets.

Lizzie Fitzpatrick vs Preston M. Hill—$1,175, confession de jugement.

The J. H. Fenton Co vs Chas C. McCafferty—$159 25 sur un attachement.

James Braddock Craven vs Board of Levee Commissioners for Orleans Levee District—réclamation de $2,220 pour services de profession.

E. C. Palmer et Cie vs Boucher et Foxon—action en recouvrement de $622 66 sur un compte-courant.

Louis Forrestier vs ses créanciers—cession: actif, $992 79; passif, $925.

Les successions suivantes ont été ouvertes:

Jane A. Dickson, J. W. Laboisse et John J. Schelling.

Cour Criminelle de District.

Section A—Juge J. G. Baker.

Condamnations:

Ella Jeffries—larcin; 60 jours de prison.

Monroe Page—larcin; 3 mois d'incarcération.

En jugement:

Benny White, Phil. Leibe et Alf Wagner, vol avec effraction.

Section B.—Juge J. C. Moise.

Affaires remises:

Anthony Lima, homicide; Alice Houler, diffamation.

Trouvé coupable:

Thomas Mahon, vol avec effraction.

Condamnation:

Green Henry—attaque; 3 jours d'incarcération.

Première Cour de Police Correctionnelle—Mary Spencer—ivresse; $15 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Edward Meyers, W. J. Wallard—bris de paix, $5 d'amende ou 15 jours de prison.

Henry Korns—ivresse et bris de paix; $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Robt Taney, Thos Loeb, Mamie Carrell, Alice Hickey, Albert F. Schwartz, D. C. Wire—bris de paix; $2 50 d'amende ou 5 jours d'incarcération.

Ella Brown—violation de l'ordonnance 5504; $10 d'amende ou 25 jours d'emprisonnement.

Geo Douglas—fugitif; renvoyé en prison.

Mis sous caution:

Jno Williams, actes de violence; Lou Deslonde, attaque à main armée; Fred Freeman, allures suspectes; Paul Johnson et Hy Harris attaque et blessure.

Envoyés devant la Cour Criminelle:

H. J. Helle, actes de violence; Hy Mouton, K. Samuels, alias King Hopson, larcin.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—Wm Lambiers, Sonny Butler—bris de paix; $15 d'amende ou 25 jours d'incarcération.

Jacob Marks—allures suspectes; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Martha Johnson—violation des ordonnances 4471 et 4782; $10 d'amende ou 15 jours de prison.

Louise Campbell—bris de paix $5 d'amende ou 15 jours de prison.

Mis sous caution:

Vve Jean Doners, violation de l'ordonnance 6022; Angelo Ratola, diffamation; Elizabeth Stewart, actes de violence; Carlo Graffo, vente de liqueurs aux mineurs; Antoine Jules, actes de violence; Baily Barrett, larcin; Loney Parker, attaque et blessure; Ernest Barbarin, insultes et bris de paix.

Tom Bastenado—attaque et blessure avec intention de tuer; envoyé devant la Cour criminelle sous $1,500 de caution.

Le Pectoral Cerise d'Ayer

coûte plus que toute autre médecine; mais il guérit plus que n'importe quelle autre médecine.

La plupart des remèdes contre la toux vendus bon marché atténuent à peine, ils apportent un soulagement local et temporaire. Le Pectoral-Cerise d'Ayer ne fait rien de tout cela. Il guérit. Asthme, Bronchite, Croup, Coqueluche—ainsi que toute autre affection de ce genre, tandis que d'autres remèdes échoueront, céderont devant

Le Pectoral Cerise d'Ayer.

Il a un record de 50 années de guérisons.

Ecrivez pour obtenir le "Curebook,"—gratis. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—La Cie. Fidelity & Casualty de New York, a fait enregistrer une réplique à la pétition faite par la Banque de l'Etat de St-Landry.

La défenderesse rejette toutes les allégations portées contre elle, et demande que la poursuite soit annulée.

HOTEL DE VILLE.

Protestation des Résidents de l'Avenue de la Louisiane contre la Ligne du Texas Pacific.

Explications du Maire Flower.

Hier, à 2 heures de l'après midi, MM. A. H. Isaacson, L. E. Lyons, J. P. Tarlton, G. J. Horner, Dr J. Magruder, L. Diez, G. J. De Rusacy, Geo. F. Williams, Jos. T. Aycock, J. Buckley, H. W. Robinson, J. Wilson et S. R. Fell, résidant sur l'avenue de la Louisiane, sont allés trouver le maire Flower pour protester contre le passage continuel devant leurs résidences, toute la durée de la nuit, des cars de fret de la Compagnie du Texas-Pacific, et contre l'ordonnance qui autorise ces abus et leur cause tous ces ennuis.

Le maire a dit à ces messieurs qu'il y avait, en ce moment, pendante devant le Conseil de ville, une ordonnance connue sous le titre d'ordonnance de Compromis concernant précisément le Texas Pacific; qu'elle avait pour but de livrer à cette compagnie un chemin le long de la levée du Mississipi et sur la levée de protection.

En considération de cette concession, le Texas Pacific consentait à renoncer aux droits que lui donnait l'ordonnance en vigueur, c'est-à-dire les droits de passage sur les rues Walnut et Thalie et sur la batture qui longe le Parc Audubon.

Ce droit de passage a été déjà reconnu par les cours des Etats-Unis. Appel a été fait de ce jugement devant la Cour Suprême, qui n'a pas encore prononcé son arrêt à cet égard.

Je suis moi-même, a ajouté le maire, en faveur des restrictions convenables, de nature à maintenir les droits de la ville.

Les directeurs de la compagnie de l'Illinois Central m'ont déclaré, a-t-il ajouté, que si l'ordonnance relative à la concession faite au Texas Pacific était adoptée, ils s'empresseraient de s'entendre avec cette ligne pour faire passer leurs cars par la même voie, ce qui leur permettrait d'abandonner les droits de passage qu'ils possèdent aussi sur l'avenue de la Louisiane, avant l'expiration du contrat."

Le maire a vivement engagé les protestataires à faire tous leurs efforts pour obtenir du conseil le vote de l'ordonnance qui lui est soumise.

D'ailleurs, le maire sollicité, il y a deux semaines, à ce propos, par un comité qui était venu le trouver, s'est abouché avec M. Leake, l'avocat de cette ligne de chemin de fer. Celui-ci lui a déclaré que les directeurs étaient animés de très bonnes intentions, et que, d'ores et déjà, ils avaient lancé un ordre général qui interdisait aux ingénieurs des trains de fret de les mettre en mouvement entre minuit et cinq heures du matin—ce qui a lieu, en effet, depuis quelques jours.

LES COMMISSAIRES DU BUREAU DES INCENDIES.—LA SUCCESSION FARRELL.

La vacance créée dans le secrétariat du Bureau des incendies par la démission de M. Farrell n'a pas encore été remplie.

Il parait que M. John Driscoll est un des candidats qui se présentent. M. Driscoll a déjà occupé des positions importantes dans ce département.

Il a assurément des titres au choix du Bureau.

Sera-t-il l'heureux élu? Nous l'espérons.

COMITÉ DES RUES ET DÉBARCADÈRES.

Le comité des rues et débarcadères se réunira demain soir, à 7 heures 30.

Grand Juri des Etats-Unis.

Prochains actes d'accusation.

Le Grand Juri des Etats-Unis se réunira, mercredi prochain, 24 courant. Plusieurs affaires importantes lui ont été soumises; il est en train de les instruire. Il est probable qu'il lancera un assez grand nombre d'actes d'accusation, à sa prochaine réunion.

Rapport annuel de la Société d'agriculture de la Louisiane.

Nous nous empressons d'accuser réception d'une énorme brochure de près de 200 pages, contenant tous les détails de la onzième session annuelle de la Société d'Agriculture d'Etat, qui s'est tenue pendant trois jours (27, 28 et 29 juillet 1897) à Baton Rouge. On y trouve une foule de documents qui doivent intéresser l'Etat ceux qui voudraient voir notre agriculture s'élever à son plus haut degré de développement. Pas une branche de l'industrie agricole n'a été négligée par cette grande et belle société.

Grave accident arrivé à un électricien de chemin de fer.

Il est arrivé, hier matin, vers les 6 heures, sur l'avenue de la Louisiane, entre Saratoga et South Remparts, un grave accident qui coûtera peut-être la vie à la victime. J. H. Pierson, était électricien du car 49, sur la ligne de l'avenue Peters.

Il avait, paraît-il, comme du reste, bien des électriciens, la manie sur sa route, de se pencher sur le côté de son car et de regarder ce qui se passait derrière lui, ou dans les rues transversales.

C'est ce qu'il fit, hier matin, sur l'avenue Louisiana; il avait abandonné son appareil et s'était penché en dehors du char. Or, sur cette Avenue, où passent plusieurs lignes ferrées, il y a beaucoup de poteaux télégraphiques. Pierson s'étant trop penché, sa tête alla heurter violemment un de ces poteaux. Le jeune homme tomba inanimé sur la plateforme. Le conducteur, Seymour, accourut à son secours et arrêta le moteur; mais il était trop tard. Pierson avait le crâne fracturé. On le croyait mort tout d'abord, et l'on appela en toute hâte l'ambulance. Jusqu'ici Pierson a survécu. Espérons qu'il se remettra de cet effroyable accident.

Encore le Maire et les maisons de jeu.

La démarche du maire Flower concernant les maisons de jeu a produit un prodigieux effet dans le monde des joueurs où, cependant, on n'a pas l'habitude de s'effrayer beaucoup des menaces de la police. Rarement on a vu une missive aussi raide, aussi cassante. L'effet en a été aussi prompt que la foudre. La lettre n'avait été envoyée que dans le courant de l'après-midi et, avant le soir, tous les établissements étaient avertis; pas une maison de jeu n'a ouvert, cette nuit-là.

Mais de qui était-il question dans la lettre du maire où il parlait d'un jeune homme qui avait en plusieurs soirées perdu $1,200 et quelle était la maison incriminée? On sait maintenant que c'est le No 17 de la rue Royale, au premier étage, au dessus du Gem et que le jeune homme s'appelle Armstrong. Ce qu'il y a de certain, c'est que la victime était employée dans le American Investment and Loan Co, dont les bureaux sont situés au-dessus de la banque du Commerce.

Une première fois il avait perdu $200; mais un ami était allé trouver le chef de la maison de jeu et avait réussi à lui faire rendre $50. Mais l'habitude était prise, le jeune homme ne se corrigea pas. Depuis deux mois, il n'est plus employé dans la compagnie que nous venons de citer; on ajoute même qu'il a quitté la ville.

Quoi qu'il en soit, les chefs de la police sont bien et dûment avertis. Il n'est pas probable que, désormais, ils s'exposent à perdre leur place.

Sommes-nous donc délivrés de la plaie des maisons de jeu? Nous le souhaitons, sans trop l'espérer.

Rapport Annuel de la Police.

Nous avons sous les yeux, réunis dans une seule brochure de près de 70 pages, le triple rapport annuel (1876) du bureau des Commissaires de police, du surintendant de la police et du médecin de la police de la Nouvelle Orléans.

Cette brochure contient une foule de renseignements extrêmement intéressants. Nous remercions sincèrement M. W. A. Vandevoort, secrétaire du surintendant de la police de son aimable envoi.

La grande toile.

La prodigieuse toile de Cooper "Le Matin du Crucifiement" attire, en ce moment, la foule, l'élite de notre population, rue du Canal No 731.

Un grand nombre d'ecclésiastiques l'ont visitée; et tous déclarent l'œuvre admirable. Dimanche prochain, notre critique entrera dans de plus grands détails.

Mais nous pouvons affirmer que c'est une œuvre digne d'être vue par toute la population. Elle sera vivement appréciée dans notre ville, attendu que la population de la Nouvelle Orléans est célèbre pour son amour de l'art.

GRAND JURY.

Les membres du Grand Jury, se sont réunis, hier matin, en séance régulière.

Des témoins ont été interrogés relativement à l'affaire de Mme Thayer, accusée d'emprisonnement illégal.

Une enquête a été également ouverte, au sujet de Chris C. Cain, nommé détective, ces jours derniers, par le Bureau des Commissaires de police.

Il parait que Cain n'a pas qualité pour remplir les fonctions.

Avant d'ajourner les membres du Grand Jury ont remis au juge Baker une ordonnance de non lieu dans une affaire d'actes de violence.

Tentative de suicide.

Vers deux heures et demie, hier après-midi, Anthony Victor, jeune homme de 18 ans, a attenté à ses jours en absorbant une dose de laudanum. Il a été trouvé par O. V. Verniel, sur les bords du Vieux Bassin, près de la rue Johnson.

L'ambulance a été mandée aussitôt; les étudiants ont forcé le pauvre garçon à rejeter le poison, et l'ont ensuite transporté à son domicile, rue Johnson 619.

POUR RIRE.

Marion essayant ses premières lunettes.

Ecole Catholique d'hiver.

Les séances de l'Ecole Catholique d'Hiver touchent à leur fin; mais le nombre des auditeurs est loin de diminuer. Il augmente au contraire, chaque jour. On l'a bien vu, avant-hier soir, à la conférence faite par le père Knapp sur l'influence des ordres monastiques. Il a même très à propos, cité quelques-unes des découvertes qu'on leur doit dans le Moyen Age.

Hier, c'était le tour du Rév. P. Nugent, qui a fait une critique fort habile de ce qu'il appelle, à juste titre: "La Civilisation à haute pression."

Le soir, le professeur Brown Ayres donnait la seconde conférence sur la "lumière."

Aujourd'hui, pas de conférence, c'est le jour de St Joseph. Mais il y aura des services solennels, matin et soir, dans l'église St-Joseph.

A 3 heures de l'après midi, il y aura, dans la salle St-Joseph, avenue Tulane, coin Roman, la Convention des professeurs.

Demain samedi, dernier jour de la session, il y aura trois réunions: l'une à 11 heures, conférence par le Rév. P. Nugent sur le progrès matériel. A 4 heures, le Père Knapp, qui, hier soir, a fait une si charmante conférence devant la Société de St-Vincent de Paul (Branche Ste Rose de Lima) en français, langue qu'il manie avec tant d'habileté, se fera entendre pour la dernière fois. On sait déjà quel admirable sujet il doit traiter: Jeanne d'Arc! une héroïne, la plus grande des temps modernes, peut-être, doublée d'une sainte, et qui nous apparaît, le front illuminé de la double auréole de la gloire et du martyre.

Il y aura certainement foule à cette conférence faite également en français.

Enfin, à 8 h. du soir, le Rév. J. P. Mullaney fera la clôture de la session scolaire.

Entre femmes.

Vers cinq heures, hier après-midi, une femme du nom de Johanna Hanek, alias Kennedy, a été arrêtée pour ivresse. Elle a été enfermée dans une cellule du premier precinct où elle s'est prise de querelle avec une prisonnière du nom d'Eliza Wilkinson.

Lorsque les agents de police sont arrivés au secours de cette dernière elle avait déjà reçu une large blessure à la tête. La femme Kennedy l'ayant heurtée violemment contre les barreaux de la cellule.

Incendie.

A cinq heures, hier après midi, une alarme à la boîte 14, a été donnée pour un feu dont on ignore l'origine, découvert dans un lot de 500 balles de coton sur le quai au pied de la rue Seconde.

Le coton consigné à Stoddard et Mellette a été avarié pour environ $3000.

Affaire Remise.

Wm Wilson, l'individu impliqué dans le meurtre de Chas Gieber, a comparu hier matin, devant le juge Bessou, afin d'être jugé sur une accusation de vol.

Il était représenté par l'avocat J. R. Flynn et M. Otero devait poursuivre au nom de l'Etat.

Avant les préliminaires M. Otero s'est aperçu de l'absence de deux témoins importants.

Il a, en conséquence, demandé au juge de remettre le cas à une date future. M. Flynn a mis objection, disant que le procès avait déjà été renvoyé plusieurs fois.

Le juge a donné raison à M. Otero et a fixé l'affaire au 26 mars.

Condamné.

W. J. Wallard, l'individu qui, étant pris de boisson, est entré chez lui, avant dernière nuit, et a assommé sa femme à coups de poing, a comparu, hier matin, devant le juge Finnegan.

Mme Wallard ayant déclaré que son mari lui avait donné plusieurs coups au visage, le juge l'a condamné à $2 50 d'amende ou 5 jours de prison.

Pris de boisson.

Wm Clements, un agent privé, a été ramassé ivre mort l'avant dernière nuit, au pied de la rue Foucher, par le caporal Fitzgerald et les officiers de police Crellin et Perez. Le juge Finnegan l'a condamné à une amende de $5.

Voleur découvert.

Un voleur a été découvert, l'avant-dernière nuit, dans la demeure de Mme Carrington, 2026 rue Baronne, mais le malfaiteur s'est enfui avant l'arrivée de la police.

1,500 de caution.

Tom Bastenado, alias Mexican Bill, a été hier matin envoyé en prison à défaut d'une caution de $1,500.

Bastenado est l'individu qui, le 19 février, a failli tuer l'agent de police Robt Pollock, alors que ce dernier voulait le mettre en état d'arrestation à l'angle des rues Douane et Franklin. Après avoir entendu les témoins de l'affaire le juge Bessou a envoyé l'accusé devant la Cour Criminelle sous $1,500 de caution.

Envoyé devant la cour criminelle.

H. J. Holle, le libraire qui, ces jours derniers, a attaqué M. Vittur avec un bâton, a été traduit devant le tribunal du recorder Finnegan.

Holle n'ayant offert aucune excuse pour se justifier, le juge l'a envoyé devant la cour criminelle et a fixé sa caution à $250.

Les Courses.

Belle réunion hier aux Fair Grounds mais le public a été malheureux dans le choix des favoris.

RÉSULTATS.

1ère course—Lilian E. 4 1 (Caywood) 1er; The Sculptor, 7,2 (J. Gardner) 2e; Overella, 50,1 (Knapp) 3me.

2e course—Rush Fields, 15,1 (Gutierrez) 1er; Princess Bonnie, 3,1 (Scherrer) 2e; Mammie Callan, 7,1 (Songer) 3e.

3e course.—Hurns, 7,1 (T. Powers) 1er; Marie C., 9,2 (J. Gardner) 2e; Prince of India, 5,2 (T. Burns) 3e.

4e course. Lizzie Mack, 2,1 (T. Burns) 1er; Chicot, 7,5 (Caywood) 2e; Little Tom, 9,1 (Songer) 3e.

5e course—Stachelberg, 2,1 (A. Barrett) 1er; Nannette, 7,2 (Clay) 2e; Oily Gammon, 8,1 (Sweeney) 3e.

6e course—Rapastale, 3,1 (Songer) 1er; Julie d'Or, 30,1 (T. Powers) 2e; Taglioni, 20,1 (Dorsey) 3e.

La Salsepareille d'Ayer est justement ce qu'il vous faut comme médecine de printemps. Supérieure à toute autre.

A Port Eads.

Port Eads, 18 mars, six heures du soir.—Vent du sud, temps chaud et couvert.

Arrivés:

A sept heures du matin, vapeur américain El Sud, de New York; au Southern Pacific.

Vapeur anglais Pandaria, de Las Palmas; à la New Orleans Elevator Company.

NOUVELLES A LA MAIN.

Blessure.—En travaillant, mercredi après-midi, dans la Independant Oil Mill, au pied de la rue Peniston, Amos Schneider, domicilié avenue Louisiana, 613, a eu deux doigts de la main droite coupés. Il a été soigné à l'infirmerie Touro.

Vols—L'avant dernière nuit, un voleur s'est introduit dans la résidence de Geo. Cegswell, rue Dublin, 1036, à Carrollton, et s'est enfui en emportant une somme de $85, une montre et une chaîne en or.

—F. M. Metreed, domicilié rue Hancock entre Dauphine et Bourgogne, rapporte à la police qu'un voleur en escaladant une barrière, est entré chez lui l'avant dernière nuit, et a emporté plusieurs volailles.

—A trois heures, hier matin, un voleur a forcé la porte d'entrée de la boutique du boucher Nick Betz, rue Rendon, près Tulane et a fait siens des objets évalués à $25.

Hier matin, vers deux heures, Louis Williams, un employé de Tony White, marchand de fruits, rue Remparts, entre Howard et Calliope, est entré dans l'appartement de ce dernier, et a volé une somme de $75 qui se trouvait dans une armoire.

Blessé.—Un cheval attelé à un wagon que conduisait un inconnu a pris le mors aux-dents, hier après-midi. Jos. Reynolds, a essayé d'arrêter l'animal à l'angle des rues Magazine et Calliope, lorsqu'il a été renversé et grièvement blessé au corps. Il a été transporté à l'hôpital.

Volée.—Mme Kern, de la Mobile, a été victime d'un voleur, hier soir. Elle se rendait à la gare du Louisville et Nashville R. R., lorsqu'un individu en passant près d'elle, a volé sa montre évaluée à $75.

AMUSEMENTS

St-Charles—"Excelsior Jr." fait toujours florès au St-Charles, en attendant la rentrée de M. J. Jefferson, le premier incontestablement de tous les artistes américains. L'annonce seule de l'apparition de M. J. Jefferson suffit pour attirer la foule. Naturellement il jouera "Rip Van Winkle", son triomphe. Nous reviendrons sur ce sujet.

Académie de Musique.—Miss Cayvan fait toujours salle pleine à l'Académie de Musique; c'est assurément un des meilleurs et des plus heureux engagements de la saison. Elle est excellente aussi bien dans "Mary Pennington" que dans "Squire Kate".

Dimanche soir, Miss Eugénie Blair commence un nouvel engagement avec la "New Magdalen" pour principale pièce.

Cette extrême lassitude qu'on ressent indique l'impureté du sang. La Salsepareille d'Ayer le purifie et fortifie le système.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 19 MARS 1897.

Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 am

Bas du fleuve—GRACE PITT, à 11 a m

Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 m

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 rue Ste-Anne,

Téléphone No 1043.

14mars—3m

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE—Buvette etc. Dumaine et Decatur. 19 mars—3f

POUR cause de Départ—A vendre, une pharmacie, située dans le centre de la ville. Situation d'avenir. S'adresser à M. Aug. Huard, agent de propriétés, 721 rue Commune. 18 mars—1 sem

A VENDRE.—Bon marché, un beau coupé couvert en cuir; adressez Olivier & Meyer, Chambre 2 6, Hennen Buildg. 12 mars—7 f

TEXAS AND PACIFIC — EL PASO ROUTE

LIGNE COURTE

POUR

Hot Springs, Nord Texas

ET

CALIFORNIE

Bureau des Billets: 632 Canal

Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

	Départs	Arrivages
Ex. de Ft. Worth et Cal...	8:15 a.m.	9:15 a.m.
Ft W. rth & Hot Springs Ex	7:20 p.m.	6:55 p.m.

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 7:20 p. m. a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport, Marshall, Hot Springs et Little Rock; aussi des chars dortoirs directs à Monroe et Alexandrie.

Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8:49 a. m. et 7:55 p. m.

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N.-O.; Lne. J. H. MYERS, agent de ville des passagers, N. O. GASTON MESLIER, agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. L. S. THORNE, Troisième vice-président et directeur-général, Dallas, Tex.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. A. LESSEPS.

PAR A. A. LESSEPS, ENCANTEUR
Montres, Fusils, Revolvers, Couteaux, Outils, Vêtements, Etc.

Lundi, 29 Mars 1897, à 11 h. a.m.

MAISON DU POLICE PATROL
NOUVELLE MAISON DE COUR.

Vente d'après l'acte 96 de 1896, par ordre du Bureau de Police—Conditions—Comptant.
19 mars—19 26 29

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James P. Guinault.
Seizième Cour Judiciaire de District. Paroisse de St-Tammany.

Magnifique Résidence Simple en Bois.

No 813 Champs-Elysées.

Mercredi, 21 avril 1897.

PAR A. A. LESSEPS, Encanteur—Bureau, 405 rue Carondelet—Le MERCREDI, 21 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Robt. R. Reid, juge de la 16me Cour de District pour la paroisse de St-Tammany, daté et signé à Amite City, paroisse de Tangipahoa, le 13me jour de mars 1897, et à moi adressé dans l'affaire ci dessus, il sera vendu aux enchères publiques pour le compte de la dite succession:

Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., qui y appartiennent, située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Dauphine, Marigny et Bourgogne mesurant en mesure française (60) soixante pieds de face sur la dite avenue Champs-Elysées, sur une profondeur, entre lignes parallèles de (120) cent-vingt pieds; la même étant désignée comme lot No 172 sur un plan du Faubourg Marigny, déposé dans le bureau de William Christy, alors notaire de cette ville.

Les améliorations qui s'y trouvent connues comme le No 813 avenue Champs Elysées consistent en cette élégante et substantielle résidence élevée de terre et avec mansarde ayant une galerie devant, vestibule au centre, quelques 10 ou 12 chambres, salle à manger, chambre à bain, etc., le tout en parfaite condition. Grille en face, jardin, etc. Un home parfait et idéal.

On peut visiter la propriété tous les jours entre midi et 3 heures seulement.

Termes et conditions—Le tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance, s'il y en a, à un et deux ans pour des billets portant 8 pour cent par an d'intérêt, à partir de la date de la vente, avec liens et privilèges du vendeur et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année courante et faire un dépôt comptant de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant FRED. ADOLPH, NOTAIRE.
19mars—19 24 28 avril 4 11 18 20 21

AVIS AUX CREANCIERS.

A. Geiger & Co vs ses leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,915—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par George Wiedemann, syndic définitif des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.
19mars—19 23 28

John T. Shaw vs ses créanciers et succession de John T Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 48,379 et 50,975 consolidés. Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas H. Watson, syndic des créanciers de John T. Shaw et de Mme Mary A. Shaw, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.
10 mars—10 14 19

Wilford Williams vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 48,117—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Darling, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.
10 mars—10 14 19

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de George C. Heno.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,709—Division E—Attendu que Mme Odile Heno a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George C. Heno, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.
14 mars—14 19 23

Succession de Veuve Gerard Stricker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,658—Division C—Attendu que Henry Stehlman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Vve Gerard Stricker, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.
10 mars—10 14 19

Succession de John P. Cotaya.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,645—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Johanna Hirsch, veuve de John P. Cotaya, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.
10mars—10 14 19

Succession de Mme Julia A. Block, veuve de Darius W. Lloyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,661—Division C—Attendu que Mlle Edwina W. Lloyd a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Julia A. Block, veuve de Darius W. Lloyd, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.
10mars—10 14 19

Succession de Reuben Fortier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 52,647—Division E—Attendu que August Buav. a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Reuben Fortier, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.
10 mars—10 14 19

Admis par la presse et le public comme étant le plus complet et le plus sûr ouvrage jamais fait à la Nouvelle Orléans, joli aussi bien que de beaucoup de valeur, comment pouvez-vous faire sans une copie. Nous parlons du Directory de ville de 1897 de L. Soards, etc. 23me volume, prix $6 00, maintenant prêt. Envoyez le chercher de suite ou vous serez en retard car un nombre limité seulement reste. L. Soards ... [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et bien située du Sixième District, Coin des rues Arabella et Jeannett (dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Joseph et Hurst), avec les bâtisses et améliorations.

Union Homestead Association vs Andrew E. Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52 573—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 22 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 58 Hurstville, borné par les rues Arabella, Joseph, Hurst et Jeannette, et désigné comme lot No — et mesurant trente pieds de face à la rue Arabella sur une profondeur de cent vingt deux pieds plus ou moins sur la rue Jeannett, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Arabella et Jeannett.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
19 mars—19 26—avril 2 9 15 22

ANNONCE JUDICIAIARE

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées dans le Second District, etc.

Crescent City Rice Mill, etc.

Noma Landry vs Mme Veuve James J. Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,693—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges qui y appartiennent situés dans le 2me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Chartres, Decatur et Jefferson, désignés par les Nos Dix et Onze, mesurant comme suit: Lot No Dix, vingt-six pieds deux pouces de face à la rue Toulouse sur soixante-dix neuf pieds neuf pouces de profondeur sur la ligne du lot No—, et quatre-vingt pieds sur la ligne du lot No onze, et vingt six pieds trois pouces sur la ligne du fond, et le lot No onze mesure vingt six pieds trois pouces de face sur la rue Toulouse, par quatre-vingts pieds de profondeur sur la ligne du lot No dix et quatre-vingts pieds trois pouces sur la ligne du lot No douze, et vingt six pieds trois pouces sur la ligne du fond.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No seize et mesurant trente quatre pieds sept pouces et une demi ligne de face sur la rue Toulouse, par soixante-treize pieds, trois pouces et deux lignes sur la ligne du lot No quinze, et soixante-treize pieds sur l'autre ligne, et trente-quatre pieds sept pouces et une demi ligne sur la ligne du fond.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant vingt six pieds trois pouces de face à la rue Toulouse sur quatre-vingts pieds et une ligne sur la ligne vers la rue Chartres, soixante dix neuf pieds neuf pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Decatur et vingt six pieds trois pouces et trois lignes dans le fond.

4° Et un autre certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci dessus décrite et mesurant trente-trois pieds de face à la rue Jefferson sur cinquante neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles les bâtisses étant connues par les Nos municipaux —— rue Jefferson.

Ensemble avec les machines et autres installations qui y appartiennent et font partie du Crescent City Rice Mill.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
12 mars—12 19 26—avr 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Grandes Propriétés de Valeur du Sixième District, Dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Annonciation, anciennement Jersey et Laurel.

Avec bâtisses et améliorations.

Joseph S. Iiel vs Thomas E. Evershed.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 52,417—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 15 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Treize lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 12 sur un plan par C. F. Zimpel, voyer, en date du 18 mars 1834, déposé dans le bureau de S. P. Caire, ancien notaire de cette ville, maintenant ilet No 145 borné par l'avenue Napoléon et les rues Jena, Annonciation, anciennement Jersey et Laurel, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 19 et 20, lot 1 formant l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Jersey ou Annonciation; lots 2, 3, 4 se joignent et mesurent chacun trente-et-un pieds trois pouces et trois lignes de face à l'avenue Napoléon sur cent vingt pieds de profondeur; lots 10, 11, 12 se joignent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Laurel sur cent vingt cinq pieds un pouce et quatre lignes de profondeur; lot 15 forme l'encoignure des rues Annonciation ou Jersey et Jena; lots 16, 17, 18, 19 et 20 se touchent et avec le lot 15 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Annonciation ou Jersey sur cent vingt-cinq pieds un pouce et quatre lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 mars—12 19 26—avril 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Sixième District.

Auguste Roquevert vs Mme Blazine Barthe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 47,297.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Cinq lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie anciennement connue comme Rickerville, dans l'ilet borné par l'avenue Peters et les rues St George, Long et Valmont, désigné comme l'ilet numéro seizante-douze sur le plan original du faubourg Rickerville dressé par B. Buisson et W. Tompson, voyers, en date du 23 mars 1849, et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire. Les dits lots sont désignés par les Nos six à dix inclusivement et se touchent et mesurent comme suit à savoir: Les lots Nos six à neuf inclusivement mesurent chacun trente pieds trois pouces de face à l'avenue Peters sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, et le lot No dix mesure trente pieds trois pouces et sept lignes sur l'avenue Peters sur une profondeur et face à la rue Long de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Long.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur ce lieux.

FRANK MARQUEZ, [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide chance pour acquérir une magnifique demeure.

Vente par le Shérif Civil d'une grande propriété-résidence de valeur, attrayante et substantielle dans le Quatrième District

Magnifiquement située et dans un voisinage aristocratique portant le Nouveau numéro municipal 2228 Avenue St-Charles, entre l'Avenue Jackson et la rue Philip (la rue à l'arrière étant Prytanée), et ayant une entrée par la rue Philip.

Les terrains mesurent 64' 11" de face à l'Avenue St-Charles sur 182' 8" et 6'" de profondeur, entre lignes parallèles, et 17' 8" et 6'" de face à la rue Philip sur 65' 8' de profondeur, entre lignes parallèles, et se touchant.

Germania Savings Bank vs Dr C. A. Gaudet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,220—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1er avril 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Jackson, Prytanée et Philip, et mesurant soixante-quatre pieds onze pouces de face à la rue St-Charles, sur cent quatre vingt deux pieds huit pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, étant composé de tous les différents lots numérotés vingt trois et vingt-quatre et une portion de ceux numérotés vingt-sept et vingt-huit sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 19 novembre 1847 et enregistré dans le bureau de H. B. Cénas, alors notaire en cette ville.

2° Une autre portion ou morceau de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le susdit district et ilet que la propriété ci dessus décrite et étant composé d'une portion de l'... près de la rue Prytanée du lot ci-dessus mentionné numéroté vingt-huit sur le dit plan de Hedin et mesurant en mesure américaine soixante dix pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Philip par une profondeur de soixante-cinq pieds huit pouces plus ou moins entre lignes parallèles, s'étendant à et faisant connection avec le morceau de terre premièrement décrit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 fév—mars 5 12 19 26—avril 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et attrayante Propriété de valeur et améliorée du Quatrième District, Formant le coin des rues Septième et Chestnut, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Sixième et Colisée.

Mme Pauline Rathbone, épouse, etc., vs Barnard Bee Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,216—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mars 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Septième, Chestnut, Sixième et Colisée, formant l'encoignure des rues Septième et Chestnut et mesurant quatre vingt dix-huit pieds de face à la rue Septième sur quatre-vingt dix pieds de profondeur et de face à la rue Chestnut entre lignes parallèles, laquelle dite portion de terre est composée de la plus grande partie des lots originaux, désignés par les Nos deux, trois et quatre, sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer en date de mars 1871 et annexé pour référence à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville le 18me jour de mai 1871, lesquels dits lots Nos deux, trois et quatre furent acquis par le dit Bernard Bee Howard, par achat de la "Sun Mutual Insurance Company," par acte passé pardevant W. E. Ker, notaire en cette ville, le 26me jour de février 1890.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 fev—19 26—mars 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District.

Rue Dryades, entre Julie et Girod, (la rue à l'arrière étant sud Remparts).

The New South Building and Loan Association vs John M. McEnter et al

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 50,254 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1er avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Julie, Cirque maintenant Sud Remparts et Girod, et mesure conformément au dit plan déposé comme plan No vingt deux en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de quatre-vingt quinze pieds onze pouces et une ligne, le tout en pied américain

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans,
26 fev—mars 5 12 19 26—avril 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'une grocerie.

Security Brewing Company vs. E. A. Gomez.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52 761—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un ordre de tiers à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI, 20 mars 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local, nouveau No 1901 rue St-Philippe—Le contenu, installations, marchandises, etc., d'une épicerie qui contient le dit local, conformément à un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
18 mars—18 19 20

Un Directory Classifié des Affaires de la Nouvelle-Orléans pour 1897.

Donnant l'énumération de toutes les maisons faisant des affaires sous leurs noms propres; aussi, un appendice d'autres informations de beaucoup de valeur et d'un guide des rues et des avenues. Tout commode comme référence, prix seulement $1 00. Procurez-vous de suite. L. Soards, éditeur, bureau 606 Allée Commerciale. [illegible] des fraudes et des voleurs.